



ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 70 - Juin 2020



FLASH INFOS MUNICIPALES

Covid-19

**Le déconfinement se met progressivement en place,
mais le virus est toujours là et nous pouvons tous être contaminés.
Pour stopper la transmission, chacun doit être responsable.**

Restez vigilants et continuez à appliquer les consignes et « gestes barrières »

(portez un masque notamment en milieu confiné, toussiez ou éternuez dans votre coude, mouchez-vous dans un mouchoir jetable et jetez-le ensuite dans une poubelle, lavez-vous les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique, respectez les distances physiques et saluez-vous sans serrer la main, pas d'embrassades)

Dès l'apparition de signes même légers (fièvre, maux de gorge, toux, nez qui coule, perte de l'odorat et du goût) appelez immédiatement votre médecin pour qu'il décide si vous devez être testé.

En attendant les résultats du test, restez chez vous et évitez tout contact, surtout avec les personnes fragiles.

Si ceux-ci s'aggravent faites le 15.

Ensemble bloquons l'épidémie.

Besoin d'aide ? **0 800 130 000** (appel gratuit) Plus d'informations sur : gouvernement.fr/info-coronavirus

COUP DE CHAPEAU SPECIAL

**A toutes les personnes qui se sont investies sous une forme ou une autre
pour le bien de la communauté durant la crise sanitaire exceptionnelle qui a touché le pays**



- Les personnels communaux (administratifs, techniques et scolaires) afin d'assurer la continuité du service public.
- Les commerçants, artisans et industriels qui sont restés ouverts (alimentaires) ou qui ont proposé des services d'aide et d'assistance à la population sous diverses formes par drive, livraison à domicile...
- Les couturières sur la commune qui ont confectionné des masques en grande quantité pour aborder le déconfinement en totale sécurité (section couture de l'ACDL, Mme LUCAS Maria de l'atelier DORKAS Couture rue Champ du Puits à Roulet et toutes les personnes à titre individuel qui ont proposé spontanément leur savoir-faire.

LA MUNICIPALITE LEUR ADRESSE TOUTE SA RECONNAISSANCE ET SES FELICITATIONS

REMERCIEMENTS SPECIAUX - MERCI AUX AGENTS MUNICIPAUX

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, les services municipaux ont dû s'adapter jour après jour aux contraintes et protocoles qui ont été imposés, afin de pouvoir continuer à servir l'intérêt général.

Par ce message nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux femmes et aux hommes qui ont continué de travailler sur le terrain et/ou en télétravail dans le cadre du Plan de Continuité d'Activités.

Nous mesurons tous les efforts et la bonne volonté des agents, tous services confondus, et nous les remercions d'avoir permis aux services municipaux de fonctionner pendant deux mois malgré les conditions souvent pas évidentes.

Nous les félicitons pour avoir répondu présents, pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Merci à toutes et à tous La DGS et le Maire

► **ECONOMIE / PLAN DE SOUTIEN D'URGENCE : aux commerces et services de proximité, au secteur du tourisme, des hôtels et des cafés-restaurants, aux jeunes entreprises et à l'investissement :**

Malgré les actions déjà engagées au niveau de l'Etat, de la région et les dispositifs d'urgence mis en place par Grand Angoulême (prêt d'honneur, prêt de solidarité...), compte tenu de l'impact important sur le tissu économique inhérent à la propagation du Covid 19, un plan de soutien complémentaire est en cours de finalisation par l'agglomération.

Il sera dédié à l'économie de proximité, aux TPE et à l'innovation. Son adoption est prévue pour début juin 2020.

Alors, si vous êtes susceptibles d'être concernés, n'hésitez pas à consulter ce dispositif et à appeler Grand Angoulême :

Téléphone 05 45 38 60 60 (ou par courriel : entreprendre@grandangouleme.fr)

► **PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE** : le jeudi 11 juin 14h-16h en mairie de Rouillet
(Prise de RDV : 05 45 66 30 08)

► **PERMANENCES des élus** : Reprise des permanences des élus en septembre

► **CONSEILS MUNICIPAUX** : ouverts au public

Le conseil municipal extraordinaire d'installation de la nouvelle équipe municipale s'est tenu **le jeudi 26 Mai 2020** (à huit clos, crise sanitaire oblige)

- élection du maire : M. **Gérard ROY**, la maire déléguée de Saint-Estèphe : Mme **Marielle VICARD**
- nomination des adjoints : M. **Gilles MOUSSION**, Mme **Sabrina AFGOUN**, M. **Christian CUISINIER**, Mme **Véronique BARBAT**, M. **Bruno CHABOT**, M. **Emmanuel PICHON**
- nomination des conseillers délégués : Mme **Patricia THOMAS**, Mme **Michelle MONDOUT**, M. **Frédéric FAVIER**, M. **Thierry CHARBONNAUD**

Le conseil municipal ordinaire : se tiendra le **mardi 9 Juin 2020 à 18H30 à la salle du Conseil**

► **BIBLIOTHEQUE** : **Pas de réouverture envisagée pour le moment** «En raison des risques sanitaires actuels et des mesures assez lourdes à mettre en place concernant les réouvertures des lieux publics, pour le moment votre bibliothèque Papillon Lecture reste fermée. Malheureusement, nous ne sommes, actuellement, pas en mesure pour vous donner plus d'informations quant à une date d'ouverture. En espérant vous retrouver très prochainement ». Valérie Mazeau
Cependant, la médiathèque de Mouthiers a repris une activité de «Drive» (retrait des documents sur réservation)
Renseignements : www.papillon-lecture.fr ou par mail : mediatheque@mouthiers-sur-boeme.fr ou par téléphone

► **MARCHE ALIMENTAIRE de ROULLET** : sur la place de la Maison pour Tous, tous les vendredis et dimanches matin de 7h00 à 13h00 Arrivée de nouveaux commerçants
RESERVEZ- LEUR VOTRE CONFIANCE ET VOS ACHATS.

► **INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020** : **A faire impérativement avant le 30 Juin au plus tard.**

► **BATTUES AUX CORBEAUX** : Suite aux nombreux dégâts dans les cultures de la commune, il a été décidé avec le lieutenant de louveterie, la DDT, la société de chasse communale et la commune de procéder aux tirs de corbeaux sous les platanes, Rue Nationale, au niveau des services techniques, dès que possible.
Les autorisations sont en cours et la société de chasse prévendra les riverains dans les plus brefs délais.
Cette autorisation sera valable un mois avec autorisation de tirs **du lundi au vendredi le matin de 7h à 9h.**

► **CHARENTE NATURE** : En partenariat avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'association Charente Nature doit réaliser des études et suivis scientifiques sur les sites Natura 2000 de la commune (Chaumes de Vignac et de Clérignac, Meulières de Claix), qui concernent des espèces d'intérêt communautaire particulières, inscrites à la directive Habitat, afin d'évaluer leur état de conservation. Des chargés de mission seront ainsi amenés à circuler ponctuellement sur la commune, de jour comme de nuit, pour ces différents travaux, effectués **entre avril et décembre 2020.**

► **FEUX DE FORÊT** : Les prévenir et s'en protéger : **1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence**
Consignes : ni feu ni barbecue aux abords d'une forêt, pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre d'une voiture, pas de travaux source d'étincelles les jours de risque d'incendie, pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane).

TEMOIN D'UN INCENDIE, JE DONNE L'ALERTE en localisant le feu avec précision.

URGENCES : 112 POMPIERS : 18 Restez à l'écoute des consignes de sécurité : **attention-feux-foret.gouv.fr**

CE MESSAGE EST D'AUTANT PLUS IMPORTANT EN PERIODE DE CANICULE

► **DISPOSITIF « HABITER MIEUX »** : GrandAngoulême s'est engagé aux côtés de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) dans une vaste opération de requalification urbaine visant à la réhabilitation des logements anciens avec aides financières incitatives. Si vous envisagez de valoriser votre bien immobilier ancien et obtenir un accompagnement technique, administratif et financier sous forme de subventions, SOLIHA Charente se tient à votre disposition pour tout renseignement au **05 45 95 62 02**

Plusieurs habitants de la commune ont pu déjà bénéficier de ce dispositif.

FACEBOOK ville de rouillet

La seule page facebook officielle de la commune de Rouillet St-Estèphe
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !